

La Fondation Gasteli pense à son avenir

Autor(en): **aml**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1418

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

filles» (ou alors le contraire, donner la possibilité au petit garçon qui le désire de jouer à la poupée ou de tricoter). L'école doit promouvoir une pédagogie de la différence qui permette à chacun, notamment aux filles, de s'épanouir et de choisir sans contraintes ce qui lui plaît vraiment.

Au Tessin, nous avons réussi à proposer aux enseignants un cours facultatif de pédagogie de la différence: ce cours a rencontré un grand succès; mais jusqu'à présent il n'est suivi que par des femmes.

Sur le plan politique, les femmes tessinoises ont-elles eu une action commune?

Nous nous sommes battues au Grand Conseil lors de la discussion de la nouvelle loi sur l'école pour obtenir des cantines: le Conseil d'Etat nous a répondu que l'école n'était pas une institution sociale. C'est inutile qu'il parle dans son programme de gouvernement de «compatibilité familiale» alors qu'il refuse de prévoir la prise en charge des enfants dont les mères travaillent!

Je suis particulièrement fière du travail commun que nous, les femmes tessinoises menons, au-delà des différences partisans, pour obtenir l'assurance maternité. Le Forum des femmes tessinoises, c'est l'espoir de faire de la politique

autrement, nous avons compris que l'union fait la force!

Si on fait abstraction de la problématique «parité des droits», j'ai l'impression que la politique est plus innovatrice, plus dynamique au Tessin qu'au niveau fédéral. Par exemple, la nouvelle loi sur les allocations familiales tient compte des changements sociologiques comme la multiplication des familles monoparentales, la nouvelle pauvreté qui affecte de jeunes familles avec enfants, le soutien à la maternité.

Que proposez-vous?

Au niveau fédéral, il y a une pesanteur terriblement forte qui va souvent à l'encontre de l'intérêt des femmes, par exemple dans le domaine de la formation de base et continue.

Autre point important, les assurances sociales doivent absolument être adaptées aux nouveaux modes de vie et de travail afin d'éviter que les personnes passent entre les mailles du filet de protection sociale et tombent dans la pauvreté. Dans cet ordre d'idée, je ne peux que répéter inlassablement qu'il faut absolument concrétiser l'article constitutionnel en vigueur depuis 50 ans relatif à la protection de la famille (art. 34 quinquies): **créer une assurance maternité et mettre en œuvre une politique de la famille**, qui jusqu'à présent n'existe pas.

Et les quotas ?

J'y suis favorable, notamment en politique. C'est le seul moyen d'obtenir des résultats à moyen terme. D'ailleurs, ce système est déjà très pratiqué en Suisse: il y a les quotas linguistiques et culturels dans l'administration sans parler du système complexe de quotas en vigueur pour accéder au Conseil fédéral, le seul qui manque étant le sexe.

Dans mon parti, j'ai réussi à faire adopter ce système pour augmenter la présence de femmes dans son sein (organes du parti) et sur les listes: cela a été payant, puisque 6 démocrates-chrétiennes ont été élues (+ une «viennent en suite») aux dernières élections pour le Grand-Conseil. Mais le quota seul ne suffit pas: les candidates doivent être extrêmement motivées, leur parti les soutenir activement et il faut mener une campagne électorale spécifique, qui vise à les faire connaître, notamment aux autres femmes. Je suis également favorable à l'initiative fédérale sur les quotas, car les choses vont beaucoup trop lentement et cet article constitutionnel permettrait d'accélérer le changement.

Comment voyez-vous votre année de présidence?

Je me réjouis d'accéder à cette charge; c'est un honneur et cela

n'est pas très fréquent (ce sera la troisième fois qu'une femme sera présidente du Parlement tessinois: seules les socialistes C. Storelli et C. Agustoni l'y ont précédée); mais en devenant présidente, je ne peux plus jouer mon rôle de députée: je ne pourrai plus faire de rapport, présenter d'actes parlementaires. Mais j'aurai l'occasion de rencontrer la population et, qui sait, pourrai profiter de ma position pour faire passer le message qui me tient à cœur, d'ouverture vers les femmes, le social.

Mais où trouvez-vous toute cette énergie, la volonté de continuer à se battre?

Parfois au niveau cantonal, c'est difficile: la politique est particulièrement dure. Mais mon engagement à la Commission fédérale pour les questions féminines m'aide: c'est un peu un ballon d'oxygène qui m'ouvre l'horizon: j'y ai la nécessité d'étudier, de lire, ce qui me permet de me recharger.

Et je ne me bats pas toute seule: j'ai des amies: ce que j'ai obtenu, c'est grâce à un travail d'équipe. Je suis une personne qui intègre, j'ai toujours essayé de construire des équipes. Il faut savoir trouver, utiliser, valoriser les talents de chacun et de chacune. On a besoin de tout le monde!

Claire Fischer

LA FONDATION GOSTELI PENSE À SON AVENIR

Les femmes possèdent en Suisse un trésor inestimable dans une belle demeure patricienne à Worblaufen près de Berne: les Archives Gosteli qui comprennent une vaste collection de documents, de publications, de photographies et de pièces d'archives d'organisations féminines suisses des XIX^e et XX^e siècles, enrichie par ailleurs grâce à différents legs privés de femmes acquises à la cause des femmes. C'est à l'initiative de la propriétaire du domaine, Marthe Gosteli, qu'une fondation a été créée en 1982 afin de garantir la pérennité de cette importante documentation. Les Archives sont largement - et gratuitement - ouvertes à toutes les personnes, curieuses de connaître l'histoire du mouvement fémi-

nin suisse, qu'elles y portent un intérêt personnel ou qu'elles entendent mener une recherche historique. Pour Marthe Gosteli, née en 1917, acquise dès ses plus jeunes années à la cause des femmes et à la lutte pour le suffrage féminin, la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes est un combat perpétuel; elle passe aussi par la connaissance de l'histoire et du rôle que les femmes y ont joué, notamment aussi lorsqu'elles étaient exclues de la vie publique et politique pendant de longues années.

Soucieuse de préserver l'existence et le développement de ces archives, la châtelaine du domaine recherche activement un appui des pouvoirs publics: *Ce qui est tout sauf une tâche*

aisée en ce temps de disette financière. Une première démarche en vue d'obtenir un subside de la Confédération s'est soldée par une réponse négative. Car la Confédération n'accorde de soutien financier que si les cantons font de même. Pour l'instant, le canton de Berne a fait un premier pas en se montrant prêt à effectuer deux versements en 1998 et 99, par le canal de la Loterie cantonale. Reste à en obtenir confirmation définitive. Pour la châtelaine de Worblaufen, si chaque canton était prêt à emboîter le pas avec un versement même modeste, le maintien des Archives Gosteli en Suisse pourrait être assuré. *Car, à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis et au Canada, l'importance de cette documen-*

tation historique est reconnue depuis fort longtemps. Ce qui ne semble guère être le cas en Suisse, déplore-t-elle, en lançant dans la foulée un appel aux associations féminines, aux milieux politiques - c'est une femme, la Zurichoise Trix Heberlein qui présidera le Conseil national en 1998/99 - et aux bureaux de l'égalité. Bref, elle espère susciter dans l'opinion publique une prise de conscience de l'importance de la mémoire historique pour le développement du mouvement des femmes. (aml)

Les Archives Gosteli sont ouvertes du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, Attikofenstrasse 186, 3048 Worblaufen, Tél/fax 031 921 79 41.